



Centres régionaux
d'accueil, de conseil
et de traitement
des addictions

Morges - Nyon

Rapport d'activité 2021

Mai 2022

Table des matières

	Page
1. Résumé du rapport d'activité 2021	1
2. Préambule	2
3. Comité	2
4. Personnel et intervenants divers	3
5. Liens avec les réseaux professionnels	4
6. Collaborations et rencontres interinstitutionnelles	5
7. Fréquentation des centres	6
8. Prestations	6
8.1 Accueil	
8.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
8.3 Prestations médicales et remise de médication	
8.4 Soins de base	
8.5 Soins infirmiers	
8.6 Approches corporelles	
8.7 Prestations de réduction des risques	
8.8 Prestations socio-éducatives	
8.9 Prestations socio-administratives	
8.10 Action de prévention	
8.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
8.12 Prestations aux proches	
8.13 Hébergement d'urgence	
9. Usagers	13
9.1 Provenance	
9.2 Motifs des "nouvelles demandes"	
9.3 Profil des usagers	
10. Fondation des Amis d'Entrée de Secours	17
11. Perspectives 2022	18
12. Conclusion	18

1. Résumé du rapport d'activité 2021

Entrée de Secours (EdS) répond aux besoins de soutien médico-psycho-sociaux des personnes concernées par une consommation problématique de psychotropes ou souffrant d'addiction de l'Ouest vaudois. L'institution a ouvert un centre d'accueil ambulatoire à Morges en 1997 et à Nyon en 2015. Elle offre à ses usagers une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.

Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest, en proposant notamment des consultations dans ses centres par la médecin du Pôle addictologique de Prangins. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, mettant à leur disposition ses compétences en matière d'addiction. EdS est aussi le centre d'évaluation et d'indication de l'Ouest vaudois pour les personnes dépendantes ayant un projet de séjour en établissement socio-éducatif résidentiel.

En 2021, EdS a eu contact avec 55 usagers par jour en moyenne. Au cours de cette année, ce sont quelque 440 personnes qui ont bénéficié de ses services.

Les motifs principaux des nouvelles demandes à EdS sont :

- soutien psychologique et entretiens individuels et/ou de famille,*
- traitement médical d'une addiction et/ou remise de médication.*
- évaluation/orientation/accompagnement vers une institution résidentielle, pour un suivi médical ou un sevrage,*

Le profil des usagers est très varié, tant en termes d'insertion et de parcours social et professionnel que de conditions de vie, d'âge ou encore de problématiques addictives (alcool, cannabis, médicaments, cocaïne, héroïne,...).

Après avoir fortement augmenté dans la deuxième moitié des années 2010, la moyenne d'âge des nouveaux usagers s'est stabilisée. Elle est de 41.9 ans en 2021.

Près des deux-tiers des nouveaux usagers sont sans emploi.

Les conditions de travail du personnel et d'accès des usagers aux centres ont, cette année encore, été adaptées en fonction de l'évolution de la situation pandémique et des consignes étatiques.

Comme en 2020, seules les prestations collectives ont été mises en veille une partie de l'année.

2. Préambule

Comme l'année précédente, 2021 aura été marqué par la pandémie de Covid-19. Durant ces deux années, nos centres sont restés ouverts sans interruption de l'offre de prestations sociales et médicales, les conditions de travail du personnel et d'accès aux centres des usagers étant constamment adaptées en fonction de l'évolution de la situation pandémique et des directives étatiques. Comme en 2020, seules les prestations collectives ont été mises en veille une bonne partie de l'année.

En 2021, la période aigüe de la pandémie était passée, mais cette année a cependant été particulièrement difficile pour les équipes de travail. Plus encore qu'en 2020, le personnel a dû régulièrement faire face à des absences dues au virus, ceci ayant entraîné une importante fatigue des équipes. Elles ont en outre eu à gérer de nombreux suivis d'usagers particulièrement compliqués et lourds psychologiquement.

3. Comité

Le comité de l'association est resté sans changement. Il est composé de :

Co-présidents :	Forel	Patrick	Morges
	Kürsner	Sonja	Lausanne
Membres :	Aubert	Rachel	Féchy
	Avigdor	Luc	Morges
	Durnat	Hervé	Prangins
	Labhard	Katyla	St-Cergue
	Monnat	Martine	Echandens
	Perrin	Yves	Morges
	Roelli	Elvira	Arzier-Le Muids
	Roulet	François	Etoy
Secrétaire :	Vergères	Patricia	<i>voix consultative</i>
	Perrinjaquet	François	<i>voix consultative</i>

4. Personnel et intervenants divers

Personnel socio-sanitaire

En 2021, l'équipe de **Morges** est composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale & secrétaire; à 80 %,
- **De Trey Karen**, infirmière; à 70 %, jusqu'à fin juin,
- **Mélen Anne**, infirmière; à 50 %, en juillet et août,
- **Ferati Merita**, infirmière; à 90 % dès août,
- **Bissig Anne**, éducatrice; à 80 %,
- **Mooser Coralie**, éducatrice; à 70 %,
- **Tschopp David**, éducateur; à 70 %,
- **Morel Sacha**, éducateur; à 70 %,
- **Renaud Jean-Sébastien**, psychologue; à 20 %.

et celle de **Nyon** de :

- **Mélen Anne**, infirmière; à 70 %, jusqu'en mars,
- **Bürki Ariane**, infirmière; à 80 %,
- **Staudenmeyer Caroline**, infirmière; à 70 %, dès avril,
- **Rey Vanessa**, éducatrice; à 80 %,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 70 %.

Direction

- **Perrinjaquet François**; à 100 %.

Patricia Vergères effectue également des tâches administratives pour le centre nyonnais.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre quand une des structures est en sous-effectif.

* * * * *

Médecins consultants

Le pool des médecins consultants n'a pas changé :

Morges : les docteurs **Dominique Gilliard**, **Catherine Trautmann** et **Pierre-Henri Leresche**,

Nyon : le docteur **Patrick Rouhani** et le docteur **Pierre-Henri Leresche** (qui consulte une semaine sur deux en alternance avec Morges).

En 2021, le temps d'activité cumulé des médecins a été d'une dizaine d'heures par semaine.

Consultations psychiatriques

Sasha Smolders, médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest (SPO), est présente une après-midi par semaine à Morges et à Nyon.

Stagiaire

Sabrina Magnin, étudiante à la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HETSL), a effectué son stage de 5 mois de fin de formation en éducation sociale dans notre centre de Morges de mi-février à mi-juillet.

Entretien des locaux

L'entretien de nos locaux de Morges est assuré par **Gyurgitsa Shaykarova** et ceux de Nyon par **Patrick Bänziger**.

Analyse de pratique

Des séances d'analyse de pratique sont animées par **Ann Tharin** depuis 2017. Elles réunissent des collaborateurs des deux centres dans des réflexions communes. Comme en 2020, le nombre de séances a été restreint en raison de la période Covid.

Organe de révision des comptes

Les comptes 2021 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

5. Liens avec les réseaux professionnels

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant des institutions et professionnels régionaux, vaudois ou romands, notamment du réseau des addictions :

- la Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances - FORDD - (avec participation à son comité scientifique),
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de réduction des risques - PCRDR -,
- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement en médecine de l'addiction - PPMA -,
- le Réseau Santé La Côte (membre associé),
- la plateforme d'échange "Santé mentale et addictions" du Réseau Santé la Côte,
- le Réseau jeunesse Morges,
- le Colloque social de Nyon,
- le Réseau ado de Nyon.

6. Collaborations et rencontres interinstitutionnelles

En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, l'institution offre ses compétences dans le domaine en intervenant en EMS et foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins et de services sociaux.

Entrée de Secours collabore ainsi avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires. Cependant, des liens particuliers ont été tissés avec certaines institutions, permettant notamment d'offrir à la population de notre région des réponses aux problématiques d'addiction pertinentes, coordonnées et efficaces.

Grâce aux liens établis avec les intervenantes sociales régionales de la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)**, nous pouvons utiliser au mieux la complémentarité de nos prestations dans l'accompagnement des personnes qui ont recours à nos services.

En raison des annulations dues à la pandémie, nous n'avons pas eu l'occasion d'accompagner les intervenants de l'**Espace Prévention La Côte** dans des actions de prévention des comportements à risques dans le cadre de manifestations.

La situation sanitaire a également eu pour conséquence une sollicitation moindre d'EdS de la part des **hôpitaux (Prangins - Morges - Nyon)** pour assurer en fin d'hospitalisation de patients une liaison vers un suivi addictologique ambulatoire ou un séjour en institution résidentielle.

La prise en charge des problématiques d'addiction de résidents d'un foyer de l'**Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM)**, en collaboration avec la psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest et en soutien à l'Unité de Soins aux Migrants (USMi), a repris au cours de l'année.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** peut nous contacter en tout temps s'il est sollicité pour une problématique liée à un traitement de substitution, y compris en dehors des heures d'ouverture de notre centre.

En cours d'année, avec les allègements des mesures Covid-19, les contacts et collaborations avec le réseau social de nos usagers ont pu retrouver une certaine normalité, entre autres avec les assistants sociaux et les gestionnaires socio-administratifs des **Centres sociaux régionaux**, ainsi qu'avec les curateurs.

Comme en 2020, la situation sanitaire a restreint les rencontres interinstitutionnelles.

7. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<u>Contacts journaliers avec usagers :</u>		
Nombre d'usagers venus au centre	25¹	10
Contacts téléphoniques et courriels	9¹	8
Contacts dans démarches hors centre	2¹	1
<u>Nouveaux usagers</u>		
ayant fréquenté le centre² :	115	77
<u>Nouvelles demandes</u>		
d'aide ou de prise en charge³ :	79	61
<u>Bénéficiaires de prestations en 2021 :</u>	>280	~160

8. Prestations

Les prestations proposées par EdS à ses usagers ont pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- favoriser une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et l'atteinte d'une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

EdS accueille des personnes souffrant d'addiction quelle que soit leur situation; en reconnaissant leurs droits et en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences sociales et de leurs devoirs.

Par ses compétences dans le domaine addictologique, EdS apporte un soutien au réseau médico-social régional. Les intervenants des centres informent les usagers sur les prestations qu'ils peuvent y trouver, facilitent les contacts et les accompagnent si besoin tout au long des diverses étapes de leur parcours de vie.

¹ Moyenne calculée sur les quatre derniers mois de l'année.

² Personnes qui n'avaient jamais bénéficié de prestations d'EdS auparavant.

³ Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

EdS offre une large palette de prestations à seuils adaptés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé qui tient compte de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

La fréquence et l'intensité du suivi varient fortement d'un usager à l'autre. Cependant, nombre d'entre eux bénéficie d'un soutien psycho-social intensif, les intervenants socio-sanitaires d'EdS assumant souvent un rôle de case manager dans leur suivi.

Les prestations individualisées sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture des centres.

8.1 Accueil

Les horaires d'ouverture de nos centres d'accueil ont été adaptés durant la période de pandémie en fonction de la situation sanitaire. Au sortir de celle-ci, ils ont été modifiés en cherchant à offrir des heures d'ouverture qui correspondent aux besoins et qui soient le plus possible semblables entre les deux centres. Ainsi, ils sont ouverts les après-midi du lundi au vendredi (sauf le mercredi à Nyon), ainsi que deux matinées à Morges et une à Nyon.

En dehors de ces temps d'ouverture, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Table Suisse nous a livré des invendus de magasins deux fois par semaine. A Morges, le **Tea-Room Plan B** de la Fondation Le Relais nous a mis à disposition ses invendus tous les jours de la semaine.

Si besoin, les usagers peuvent s'alimenter pendant les heures d'ouverture des centres (soupe, nourriture froide ou chaude en fonction des aliments reçus de Table Suisse). Ils bénéficient aussi de nourriture à l'emporter. En outre, l'équipe socio-sanitaire de Nyon a continué à préparer des plats cuisinés mis en barquettes (pendant le confinement de 2020, des barquettes étaient livrées à domicile à certains usagers).

En raison de la persistance de la pandémie, seuls quelques repas collectifs ont pu être organisés.

En 2021, en moyenne 8 usagers par jour ont bénéficié d'un repas aussi bien à Morges qu'à Nyon.

Des livres et des habits de seconde main qui nous sont donnés sont mis à disposition des usagers.

D'autre part, dans chaque centre une machine à coudre est à disposition des usagers qui souhaitent coudre ou raccommoder des vêtements. Ils peuvent bénéficier, si nécessaire, du soutien d'un intervenant du centre.

8.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques

- Entretiens de soutien et de conseil informels

Le personnel des centres a de nombreux **entretiens de soutien et de conseil informels** avec les usagers. Les motifs de ces entretiens sont variés : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, gestion de situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien psychologique,...

Le nombre d'entretiens informels a été de 950 par mois en moyenne à Morges et de 185 à Nyon⁴.

- Entretiens thérapeutiques

A Morges, 180 entretiens formels à visée thérapeutique (entretiens motivationnels, prévention de la rechute,...) **ont eu lieu mensuellement et 141 à Nyon.**

- TCC⁵, EMDR⁶ & hypnose

En 2021, 23 personnes ont bénéficié de séances de TCC, d'EMDR ou d'hypnose dans notre centre de Morges.

- Consultations par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest

Les consultations assurées un après-midi par semaine dans chaque centre par une psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest permettent un accès facilité aux soins psychiatriques. Elle est en plus très régulièrement en contact téléphonique avec les équipes de Morges et de Nyon.

Elle assume par ailleurs un travail de liaison soutenu entre les unités hospitalières et EdS, ainsi qu'une partie de la prescription des traitements médicamenteux en coordination avec les médecins traitants du centre.

L'équipe morgienne a comptabilisé 168 consultations et 210 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2021.

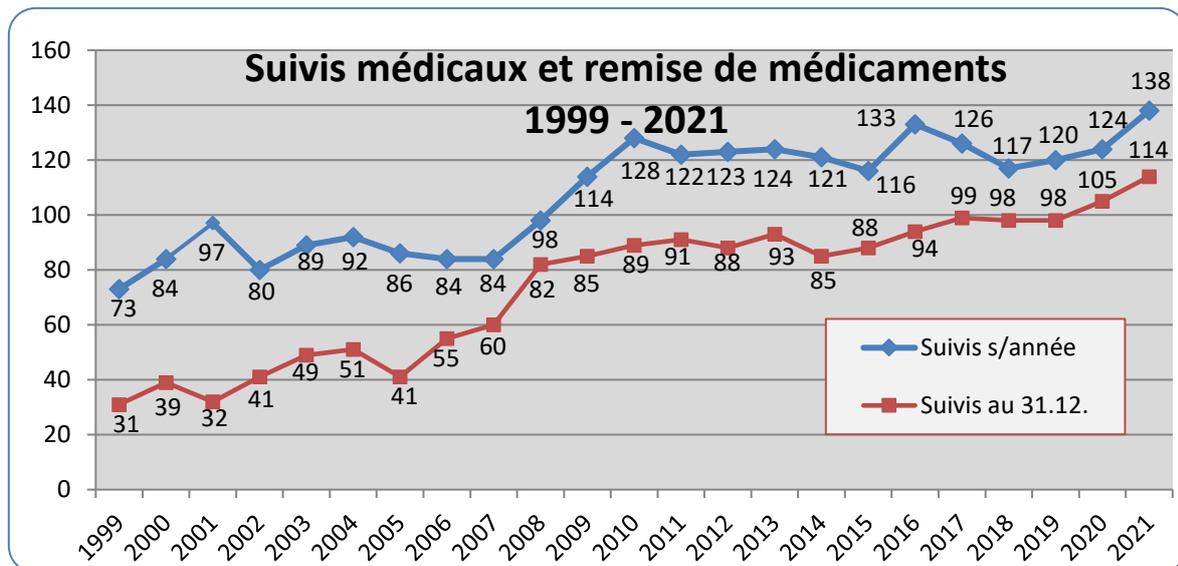
A Nyon, il y a eu 181 consultations et 382 consiliums.

⁴ Le nombre d'entretiens informels est bien plus bas à Nyon qu'à Morges en raison d'un jour d'ouverture hebdomadaire en moins, d'un nombre d'employés restreint et d'une fréquentation du centre d'accueil moins élevée, mais aussi parce qu'une part importante des usagers du centre nyonnais y vient pour bénéficier d'entretiens formels thérapeutiques.

⁵ Thérapie comportementale et cognitive.

⁶ Eye Movement Desensitization and Reprocessing (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires).

8.3 Prestations médicales et remise de médication



A Morges :

93 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 83 étant encore suivies en fin d'année.

A Nyon :

45 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 31 étant encore suivies en fin d'année.

8.4 Soins de base

Les usagers ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/sécheuse.

A Morges comme à Nyon, c'est moins d'une personne par jour qui en bénéficie.

8.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

A Morges, 30 soins infirmiers délégués sont dispensés par mois. D'autre part, 5 soins ou conseils de santé y sont prodigués par jour.

A Nyon, 9 soins infirmiers sont donnés par mois et 3 soins ou conseils de santé par jour.

8.6 Approches corporelles

La méthode d'auriculothérapie NADA est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS. Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

Les usagers peuvent aussi bénéficier de séances de luminothérapie, utilisée notamment pour son action sur les troubles dépressifs et du sommeil.

A Nyon, des séances de cohérence cardiaque sont dispensées, cette pratique permettant d'améliorer la capacité de gestion des émotions.

8.7 Prestations de réduction des risques

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien, ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

A Morges, avec 1'438 unités, le nombre de seringues remises a continué de baisser. Le nombre de seringues usagées récupérées a été plus élevé que celui des seringues remises : 1'670 unités.

Dans notre centre de Nyon, la remise de seringues est restée faible : 114 unités; 197 étant récupérées.

Nous continuons de fournir du matériel d'injection stérile (spécifiquement destiné aux consommateurs de stupéfiants) aux services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon; ce qui permet un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

8.8 Prestations socio-éducatives

- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre

Démarches hors-murs

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. Ces accompagnements hors-murs demandent souvent un important investissement en temps.

35 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 18 à Nyon.

Contacts avec le réseau

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel socio-sanitaire des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau social et/ou médical.**

L'équipe de Morges a participé à 101 entretiens de réseau par mois et celle de Nyon à 56 séances.

En lien avec le suivi des usagers, il y a aussi souvent eu au cours de l'année des **contacts téléphoniques ou courriels avec des membres du réseau : 204 par mois à Morges, 111 à Nyon.**

- Activités occupationnelles socialisantes et créatives

Nous encourageons nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions, renforçant leur estime de soi. Souvent pratiquées en groupe, ces activités permettent aussi la création de liens sociaux.

En 2021, il a été possible plus souvent que l'année précédente de pratiquer des activités en petits groupes. Cela nous a permis d'inciter à nouveau nos usagers à participer à des activités sportives ou de plein-air organisées par l'Association SPort'ouverte.

Les activités occupationnelles socialisantes et créatives proposées à l'interne d'EdS sont restées réduites.

Quelques sorties "tennis" ont pu être organisées durant la belle saison.

A Morges, un atelier "bijoux en argent" a pu être organisé en fin d'année.

8.9 Prestations socio-administratives

- Démarches administratives diverses

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur connecté à internet et une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons à mener à bien leurs démarches administratives et la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : ouverture et traitement des courriers administratifs, rédaction de courriers divers, explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie, établissement de la déclaration d'impôt, démarches pour l'obtention de papiers officiels, constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi, constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion, recherche de logement ou d'hébergement d'urgence, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, médiation avec les créanciers, aide au désendettement et/ou orientation vers les services spécialisés, rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR, soutien dans les demandes de curatelle volontaire,...

En 2021, 79 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 26 à Nyon.

8.10 Action de prévention

Une campagne de prévention et d'incitation au traitement de l'hépatite C a été menée auprès de nos usagers.

8.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie, EdS intervient lorsqu'un projet de séjour en institution résidentielle est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

En 2021, ce sont 48 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA; soit 24 dans chaque centre.

En plus des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS offre différentes prestations en fonction des besoins de la personne : un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches en vue d'une sortie d'hospitalisation), l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif, l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'une aide pour mener à bien la démarche, un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission, la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que référent ambulatoire, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait vers des services médico-sociaux ambulatoires, la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Etablissement Socio-Educatif si besoin.

8.12 Prestations aux proches

Les proches qui sollicitent EdS sont généralement demandeurs d'entretiens et de soutien psychologique, d'entretiens de famille, de conseils sur l'attitude à adopter face à la personne souffrant d'addiction et d'informations diverses sur la problématique des dépendances.

8.13 Hébergement d'urgence

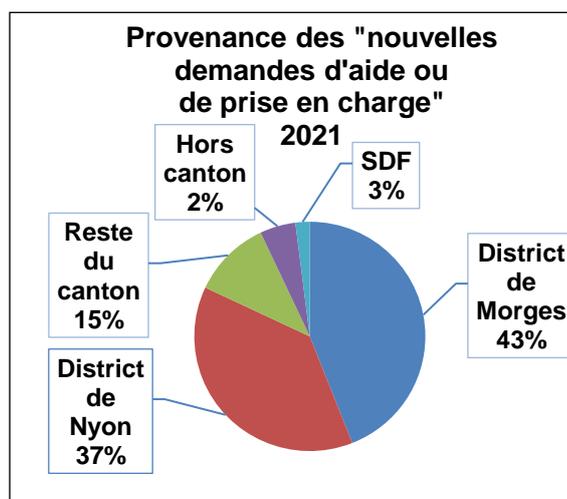
Cette année encore, durant le premier trimestre et dans l'attente de l'ouverture prochaine d'un sleep-in dans la commune, EdS s'est mise à disposition pour héberger la nuit des personnes sans abri dans ses locaux de Nyon si le besoin s'était présenté dans une période de "grand froid".

9. Usagers

Le profil des usagers d'EdS est très varié, que ce soit en termes de demande, de situation ou d'âge. Nous sommes aussi bien sollicités par des personnes intégrées socialement et professionnellement ayant pour seule demande un suivi médical et addictologique, que par des personnes vivant en situation de grande précarité, sans domicile fixe, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques, nécessitant dès lors un suivi psycho-social et médical conséquent.

9.1 Provenance⁷

La répartition de la provenance des nouveaux usagers est restée stable par rapport à l'année précédente.



9.2 Motifs des nouvelles demandes⁸

Le pourcentage de nouvelles demandes ayant pour objet un "Soutien psychologique et des entretiens individuels et/ou de famille" a particulièrement augmenté à Morges : 40 % pour 24 % en 2020. Il a été de 55 % à Nyon (49 % en 2020).

Les nouvelles demandes ayant pour motif un "Traitement médical d'une addiction", par un des médecins généralistes ou la psychiatre intervenants à EdS, et/ou une "Remise de médication" représentent 48 % à Morges et 44 % à Nyon.

Le motif "Evaluation/orientation/accompagnement vers une institution résidentielle, pour un suivi médical ou un sevrage" a diminué ces deux dernières années : 29 % à Morges, pour 40 % en 2020 et 58 % en 2019; ainsi que 36 % à Nyon, pour 44 % en 2020 et 62 % en 2019.

Parmi les autres motifs fréquents, nous trouvons notamment des demandes "d'Intervention de liaison", de "Suivi post-sevrage", "d'Aide administrative", de "Gestion de la vie quotidienne/loisirs".

⁷ Y compris les nouvelles demandes de proches.

⁸ Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

9.3 Profil des usagers

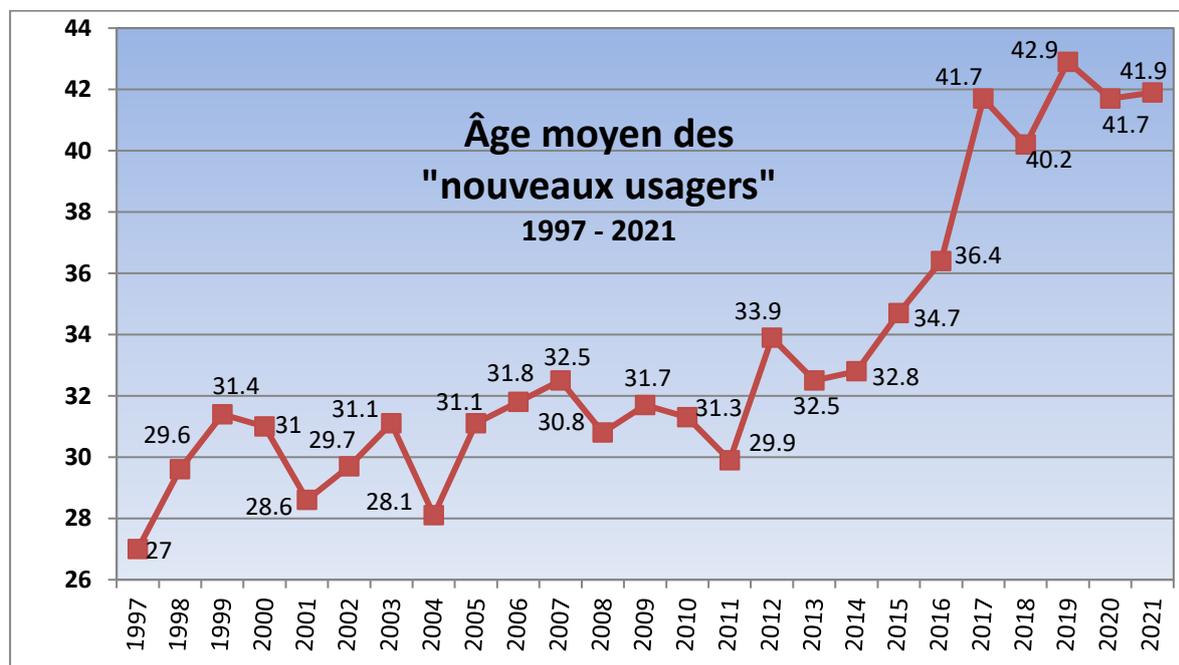
Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année⁹ et, d'autre part, de l'étude PAPU¹⁰.

- Le genre

La part des femmes parmi les nouveaux usagers a été particulièrement basse en 2021, avec moins d'un quart à Morges et un cinquième à Nyon.

Durant la semaine de l'enquête PAPU 2021, elle a été d'un peu plus d'un quart dans les deux centres.

- L'âge



L'âge moyen des nouveaux usagers s'est stabilisé ces dernières années, après une forte augmentation dans la deuxième moitié des années 2010, augmentation due en grande partie à une plus importante présence de personnes présentant une dépendance principale à l'alcool parmi les nouveaux usagers de nos centres.

En 2021, le nouvel usager le plus jeune a 18 ans, le plus âgé 72 ans.

⁹ Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos nouveaux usagers. Il n'est pas rempli de questionnaire pour les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile). D'autre part, les questionnaires des proches ne sont pas pris en compte.

¹⁰ L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Secteur d'évaluation et d'expertise en santé publique d'Unisanté sur mandat de la Direction Générale de la Santé, a pour but de récolter des données sur le profil des personnes fréquentant les centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité pour usagers de drogues du canton (sur la base d'un questionnaire rempli par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

Dans l'enquête PAPU 2021, l'âge moyen est de 43.9 ans à Morges (de 19 à 67 ans) et de 42.2 ans à Nyon (de 21 à 67 ans).

- La parentalité

La moitié de nos nouveaux usagers a un ou des enfants.

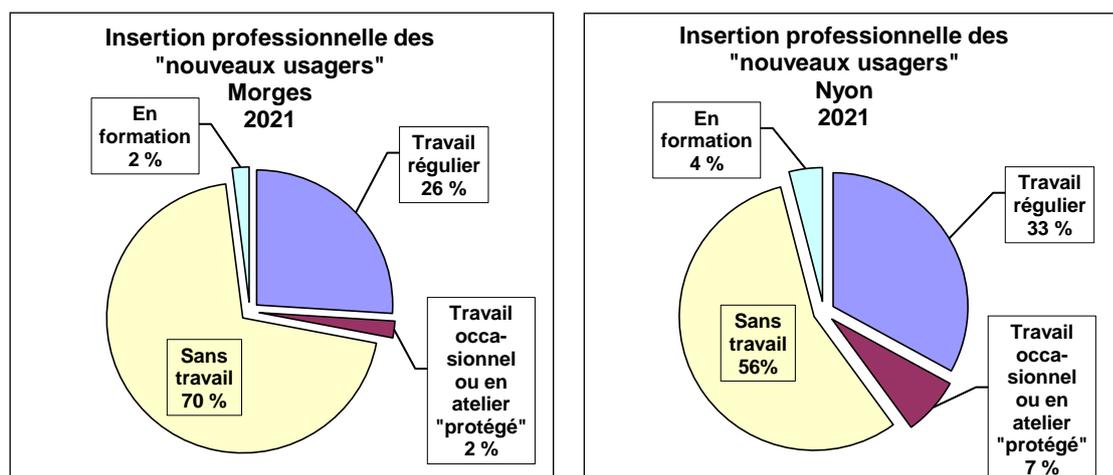
Les problèmes d'addiction impactent fortement l'entourage. Dès lors, le soutien psycho-social et thérapeutique apporté à nos usagers bénéficie aussi à leurs proches, et en particulier à leurs enfants.

- Le logement

13 % des nouveaux usagers sont sans domicile fixe et 8 % vivent en institution.

C'est aussi 13 % des usagers passés dans nos centres durant la semaine de l'étude PAPU 2021 qui étaient "Sans domicile fixe".

- L'insertion professionnelle



L'insertion professionnelle des nouveaux usagers morgiens a été stable ces trois dernières années. Elle s'est par contre améliorée chez ceux du centre nyonnais.

L'insertion professionnelle reste cependant très basse, ce que confirment les tableaux des "sources de revenus" des usagers des centres.

- Les sources de revenus

En 2021, seuls 21 % des nouveaux usagers du centre morgien et 29 % du centre nyonnais ont un salaire pour revenu.

Les tableaux ci-dessous, tirés de l'étude PAPU, montrent une insertion professionnelle encore plus basse chez les personnes fréquentant nos centres.

Sources de revenus au cours des 30 derniers jours - centre de MORGES

Type de ressource	Morges 2016	Morges 2017	Morges 2018	Morges 2019	Morges 2020	Morges 2021
Travail à plein temps	19.7%	17.4%	18.5%	11.1%	14.8%	9.4%
Travail à temps partiel	8.2%	6.5%	1.9%	4.4%	4.9%	4.7%
Intérim, travail temporaire	1.6%	0.0%	3.7%	0.0%	0.0%	1.6%
Assurances	24.6%	26.1%	33.3%	20.0%	27.9%	37.5%
Aide sociale	49.2%	47.8%	42.6%	48.9%	43.6%	50.0%
Famille, amis, compagnon	8.2%	10.6%	7.4%	6.7%	8.2%	7.8%
Mendicité	6.6%	6.5%	3.7%	0.0%	1.6%	1.6%
Revenus illégaux	4.9%	8.7%	5.6%	2.2%	6.7%	6.3%
Autre	0.0%	0.0%	3.7%	4.4%	1.7%	1.6%

Sources de revenus au cours des 30 derniers jours - centre de NYON

Type de ressource	Nyon 2016	Nyon 2017	Nyon 2018	Nyon 2019	Nyon 2020	Nyon 2021
Travail à plein temps	22.2%	16.7%	4.0%	14.8%	21.2%	15.2%
Travail à temps partiel	5.6%	16.7%	4.0%	7.4%	6.1%	9.1%
Intérim, travail temporaire	5.6%	0.0%	12.0%	14.8%	6.3%	0.0%
Assurances	22.2%	44.4%	16.0%	22.2%	27.3%	45.5%
Aide sociale	33.3%	27.8%	52.0%	33.3%	39.4%	33.3%
Famille, amis, compagnon	16.7%	5.6%	8.0%	22.2%	18.2%	6.1%
Mendicité	0.0%	5.6%	24.0%	3.7%	3.0%	0.0%
Revenus illégaux	11.1%	5.6%	8.0%	3.7%	0.0%	0.0%
Autre	0.0%	11.1%	8.0%	8.0%	0.0%	3.0%

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

- Les produits consommés

Produits consommés par les nouveaux usagers des centres

En 2021, la part des nouveaux usagers présentant une consommation d'héroïne au cours des 30 derniers jours n'est plus que de 16 % à Morges et 11 % à Nyon.

Celle de la consommation de psycho-stimulants (cocaïne, amphétamines) est de 27 % à Morges et 29 % à Nyon.

D'autre part, 30 % des nouveaux usagers du centre de Morges consomment du cannabis et 24 % à Nyon.

Plus de la moitié des nouveaux usagers a une consommation d'alcool problématique.

22 % des nouveaux usagers de Morges et 16 % de ceux de Nyon relèvent une consommation de benzodiazépine problématique.

Produits consommés par les usagers des centres selon l'enquête PAPU

Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours

	EdS Morges 2018	EdS Morges 2019	EdS Morges 2020	EdS Morges 2021	EdS Nyon 2018	EdS Nyon 2019	EdS Nyon 2020	EdS Nyon 2021
Alcool	73.1%	80.5%	-	72.1%	81.8%	72.0%	-	58.8%
Cannabis	65.3%	63.4%	44.6%	54.2%	87.0%	45.8%	25.0%	39.3%
Cocaïne HCl	26.5%	24.3%	16.7%	20.0%	33.3%	21.7%	16.0%	14.3%
Héroïne	47.1%	44.2%	49.1%	45.0%	31.8%	16.0%	23.1%	15.4%
Cocaïne base	20.8%	17.5%	15.4%	20.3%	15.0%	13.6%	0.0%	0.0%
Benzodiazépines non prescrites	31.3%	33.3%	17.0%	26.3%	19.1%	21.7%	8.3%	17.9%
Ecstasy (MDMA)	6.3%	5.1%	7.7%	3.6%	14.3%	13.0%	0.0%	0.0%
Speedball	2.1%	0.0%	1.9%	1.8%	4.8%	9.1%	0.0%	0.0%
Amphétamines	0.0%	5.3%	0.0%	1.8%	28.6%	13.0%	4.2%	3.9%
Méthadone non prescrite	6.4%	5.3%	11.5%	3.5%	9.5%	0.0%	0.0%	7.4%
Morphine non prescrite	0.0%	2.6%	3.9%	3.5%	0.0%	4.4%	0.0%	0.0%
Crystal	0.0%	2.6%	0.0%	1.8%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Buprénorphine non prescrite	0.0%	2.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Note : La consommation d'alcool n'a pas été relevée dans le questionnaire 2020.

- L'injection de produits

Ces dernières années, le pourcentage de nouveaux usagers déclarant avoir consommé par injection au cours de leur vie a régulièrement diminué. En 2021, il est resté relativement stable, à 14 %. Par contre, un tiers d'entre eux à Morges et près des deux tiers à Nyon ont consommé par injection au cours des 30 jours précédant la demande d'aide à EdS; alors qu'à notre connaissance, cela n'a été le cas que d'un seul nouvel usager de Morges et aucun de Nyon en 2020.

Quant à l'étude PAPU, elle montre un pourcentage de consommation par injection au cours des 30 derniers jours de 7.8 % à Morges (11.5 % en 2020, 11.1 % en 2019, 18.5 % en 2018). A Nyon, elle est de 8.6 % (aucune en 2020, une seule personne en 2019 et 2 en 2018).

- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne

En 2021, l'âge moyen de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne chez les nouveaux usagers est de 20 ans (entre 13 et 40 ans).

10. Fondation des Amis d'Entrée de Secours

Tout comme en 2020 et en raison de la situation sanitaire, la Fondation des Amis d'Entrée de Secours n'a pas organisé de Course de l'Indépendance.

11. Perspectives 2022

Des absences durant l'année, dues à la pandémie, ainsi qu'une charge de travail particulièrement lourde en termes de temps, d'énergie et émotionnel dans le suivi de plusieurs usagers n'ont pas permis de consacrer le temps nécessaire à la finalisation du travail de réflexion entrepris par l'équipe socio-sanitaire sur les changements actuels et futurs perçus dans le profil et les besoins des personnes qui nous sollicitent. Nous espérons pouvoir bientôt remettre l'ouvrage sur le métier.

En début d'année, des membres du comité et la direction d'EdS ont rencontré des responsables du Service de Médecine des Addictions (SMA) et du Service de psychiatrie de l'adulte nord ouest pour discuter des développements possibles et souhaités dans le cadre de la cantonalisation des unités d'addictologie du CHUV. Nous espérons que le rapprochement entre le Pôle addictologique de Prangins et le SMA que cette cantonalisation entraîne nous permettra de poursuivre dans le même état d'esprit la collaboration établie ces dernières années entre le Secteur Psychiatrique Ouest et Entrée de Secours.

La construction d'un projet de financement à travers l'ARASMAC d'une partie des charges d'exploitation d'EdS a été stoppée par l'arrivée de la pandémie. Nous souhaitons pouvoir réactiver en ce début de nouvelle législature la réflexion qui avait été entreprise et inscrire EdS et ses prestations dans le cadre d'un dispositif social régional.

12. Conclusion

EdS s'est adaptée au cours des années pour répondre aux changements dans les besoins des personnes souffrant d'addiction de notre région. Nous avons aussi activement œuvré à la consolidation du dispositif régional en collaborant avec les autres acteurs du réseau.

Nous considérons que les besoins de la population dans les domaines du social et du sanitaire doivent être réfléchis à un niveau régional pour assurer à la population un réseau d'intervenants coordonné et pérenne permettant d'assurer une prise en charge efficiente.

Au niveau des institutions et intervenants du domaine des addictions dans l'Ouest vaudois, nous avons progressivement tissé et consolidé des liens au cours des années. Une bonne collaboration au niveau du terrain nous a permis de mettre en place un réseau professionnel régional coordonné et bien adapté aux besoins de la population de notre région. Nous espérons que cette bonne collaboration perdurera ces prochaines années.

Dans le domaine des prestations sociales, la réponse aux besoins gagne en efficacité et efficacité si elle est réfléchi à un niveau régional. C'est pourquoi nous souhaitons que les prestations sociales offertes à la population du district de Morges qui ne sont pas de la compétence de financement du canton puissent être incluses dans une politique sociale régionale cohérente et coordonnée, pensée dans le cadre de l'association d'action sociale de la région.

François Perrinjaquet
Directeur

Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :

- *l'Etat de Vaud par l'intermédiaire de sa Direction Générale de la Santé,*
- *les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- *l'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay,*
- *l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon,*
- *les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour l'Action Sociale,*
- *les donateurs divers,*
- *Table Suisse et le Tea-room Plan B pour la fourniture de nourriture,*
- *les membres de l'association.*

Av. de Plan 14 – 1110 Morges
Tél. 021/803.67.47
Fax 021/803.67.21

Rte de Duillier 16 – 1260 Nyon
Tél. 022/361.03.44
Fax. 022/361.44.78

entreedesecours@bluewin.ch
www.entree-de-secours.ch